

Une pauvre femme, une vieille grand'mère, seul soutien d'un petit enfant que lui avait laissé sa fille, morte de misère, vivait dans une sorte de taudis délabré, composé d'une unique pièce nue et lésardée. Tout l'ameublement se composait d'un grabat sur de vieux bancs, d'une table disloquée, de deux escabeaux, d'un vieux saloir. Dans un angle, deux pierres formaient le foyer dont la fumée s'échappait par un trou percé à travers le toit.

Au moment où les agents envahissaient le village, la pauvre vieille préparait pour son enfant, son petit Pierre, une sorte de brouet noir, fait avec de la farine de sarrasin.

Le sel était cher ; il n'y avait pas un denier dans la cabane ; pour assaisonner son pot, la bonne femme ouvrit son saloir et y prit un peu de saumure.

C'était là un crime abominable ; le sel ne devait servir qu'à une seule opération, selon les impitoyables exigences de la gabelle.

Au moment où se commettait ce crime horrible, les soldats pénétrèrent chez elle, et la surprirent en flagrant délit de fraude.

Immédiatement saisie, garrottée, malgré ses cris, malgré les sanglots de l'enfant, on l'entraîne et on la pend à un arbre du chemin.

Ceci n'est pas du roman, c'est de l'histoire.

Puis on chassa à coups de plat de sabre le pauvre orphelin qui criait à fendre l'âme, et le feu fut mis à la cabane.

C'était navrant d'entendre le petit garçon qui s'était traîné vers l'arbre où on avait accroché son aïeule et qui, dans sa naïve ignorance, suppliait en pleurant :

—Grand'mère ! bonne grand'mère, descends de l'arbre ; j'ai peur !

Mais la pauvre vieille s'agitait dans les derniers spasmes de l'agonie, et elle ne pouvait entendre le pauvre petit abandonné.

Nous retrouverons plus tard cet enfant dans l'armée terrible des vengeurs.

Trois jours avant celui où ces malheurs se déchaînaient sur Malounay, la Marie-Jeanne, la belle paysanne de la grande chaumière, mettait au monde une fille adorablement constituée et qui parut une merveille !

Jean Thibault, le meunier dont le moulin battait joyeusement sur le Cailly, et Madeleine Ruppert, la femme du tabellion, tinrent sur les fonts baptismaux ce superbe enfant qui reçut naturellement les prénoms de Jeanne-Madeleine.

L'heureux père, le soir, à la fête de famille qui suivit la cérémonie religieuse, chanta de jolis couplets, improvisés pour la circonstance.

Ils étaient encore joyeusement à table, lorsque des rumeurs confuses montèrent du hameau et vinrent troubler les convives dans leur joie.

C'était la fatale nouvelle du terrible impôt qui, fléau redouté, s'abattait tout à coup sur la contrée.

A travers la fenêtre dont ils s'étaient rapprochés, Du Cantel et ses amis virent des gens fuir en hâte à travers les champs.

En même temps des flammes sinistres s'élevèrent sur divers points.

C'étaient des chaumières qui brûlaient. Les paysans emportant dans les bois ce qu'ils avaient de plus précieux, n'avaient voulu rien laisser au fisc qui ne devait trouver que des ruines et des cendres.

Les malheureux ne songèrent pas qu'en agissant ainsi ils aggravaient la position de ceux qui restaient.

Car cette loi avait cela d'inique que tout un village était solidaire de l'impôt ; si un paysan ne payait pas, ses voisins étaient forcés de payer pour lui.

Aussi Du Cantel, qui était un des rares habitants restés au village, vit un jour sa ferme envahie par une troupe brutale de soldats et d'agents, par ceux-là même qui venaient de pendre la bonne vieille grand'mère.

Du Cantel, en entendant les pastumultueux des hommes du roi, s'était précipité vers le seuil de sa chaumière.

Une haie vive entourait l'habitation ; sur cette haie les lavandières avaient étendu au soleil le linge de la maison, que l'on avait lessivé la veille.

Les agents, avant d'entrer dans la ferme, enlevèrent le linge et le mirent en paquets.

—Que faites-vous donc ? s'écria du Cantel indigné, en s'adressant au chef de la troupe.

—Nous saisissons votre lessive.

—Mais pourquoi donc ? je ne dois rien au fisc.

—Personnellement, non, répondit l'agent ; mais pour vos concitoyens, vous êtes redevable d'une somme énorme.

—J'ai quelques économies.

—Qui ne suffiront pas à solder le défilé qu'éprouve le Trésor par la fuite de vos voisins.

—Mais...

—Pas de mais ; vous avez trois vaches, continua l'agent qui avait pénétré dans la principale pièce de la ferme et qui s'était installé, avec une sorte de secrétaire, à une grande table. Greffier, inscrivez trois vaches.

—Mais leur lait nourrit ma famille et elles labourent mon champ.

—Vous avez des provisions, reprit l'agent sans répondre aux plaintes de Du Cantel : cidre, blé, pommes, denrées diverses ; inscrivez cela, greffier.

—Mais, monsieur, c'est pour moi, pour ma pauvre femme malade, la famine, la misère.

—Votre mobilier est assez confortable, il nous indemniserà en partie des pertes que nous subissons. Allons ! fit-il en s'adressant à la troupe qu'il avait amenée, dépêchons-nous ; les charrettes sont là ; qu'on les charge.

Aussitôt ce fut un pillage général, un vol légal dans tout la petite ferme : meubles, animaux, ustensiles, linges, tout fut enlevé !

Les soldats qu'une longue route avait sans doute affaiblis roulèrent une barrique de cidre dans la cour et la défoncèrent à coups de sabre. Puis ils s'emparèrent d'une part des provisions saisies et se mirent à manger joyeusement, tandis que des larmes de rage coulaient des yeux de Du Cantel.

Tout avait été enlevé !

Il ne restait plus, dans la chambre à coucher, que le lit